



FICHE TECHNIQUE 3300-301

CS-309^{md}

Agent de Mûrissement et de Scellement

DESCRIPTION

CS-309 est un agent de mûrissement et de scellement transparent, incolore, à base de polymères acryliques et de solvants très volatils. Appliqué sur le béton frais, il forme une pellicule tenace et uniforme de rétention de l'humidité, qui assure simultanément la mûrissement et le scellement du béton.

UTILISATIONS

Pour la mûrissement et le scellement du béton frais dans les constructions commerciales et industrielles telles que : planchers, trottoirs, stations de service, garages étagés, planchers de sous-sols et allées de garage.

CS-309 convient aux utilisation extérieures, résiste à la décoloration ou au jaunissement dus aux rayons ultraviolets. Il procure un fini durable résistant aux produits chimiques, à l'huile, à la graisse, aux sels de déglçage et à l'abrasion.

NOTE : Pour une protection supplémentaire et une brillance supérieure sur un béton neuf ou vieux, nous recommandons l'application de deux (2) couches de CS-309/25 ou une couche de HIAC peut être appliquée à angles droits. La deuxième couche devrait être appliquée lorsque la première a complètement séché.

CARACTÉRISTIQUES

Retient l'eau de gâchage du béton afin de permettre l'hydratation complète de la pâte de ciment de manière à procurer un béton dur et très dense résistant au tachage, à l'abrasion, à la formation de poussière et à l'effritement.

La pellicule demeure à la surface du béton pour faciliter le nettoyage et ainsi réduire les frais d'entretien.

Accepte les peintures à base d'huile ou de caoutchouc chloré, ainsi que la plupart des adhésifs pour couvrir planchers.

LIMITATIONS

N'utiliser que lorsque la surface du béton est au dessus de 5°C (40°F) et seulement lorsque le lustre dû à l'eau de surface a complètement disparu.

Attendre 24 heures avant application dans des conditions d'humidité très élevée.

Assombrira provisoirement le béton qui reprendra sa couleur au bout de 6 à 12 mois.

Protéger les aliments des vapeurs du produit.

Ne résiste pas aux solvants aromatiques. Ne résiste pas aux déversements d'essence sans plomb.

CS-309 est inflammable - tenir loin de la chaleur et des flammes nues.

Ne pas utiliser un agent de scellement de substitution lorsque les saupoudrages de coloration nécessitent un agent de scellement de couleur harmonisée.

PROPRIÉTÉS

Rétention de l'humidité 95% ou plus.
Adhérence Excellente si appliqué sur une surface de béton sèche.
Sec au toucher 30 minutes.

NORMES

ASTM C-309, Type 1, Classe B.
Approuvé par le Ministère des Transports du Québec.
Accepté par Agriculture & Agro-alimentaire Canada.

Rendement Surface finie au balai - 4,9 m²/L (240 pi²/gal).
Surface finie à la truelle - jusqu'à 14,7 m²/L (720 pi²/gal).

Page suivante...

W. R. MEADOWS DU CANADA

70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1
TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
St. Albert, AB

www.wrmeadows.com

Le rendement en surface n'est qu'approximatif et peut varier selon la porosité de la surface.

Emballage Bidons de 3.78 litres
Seaux de 18.9 litres
Barils de 205 litres

APPLICATION

L'étiquette du contenant fournit le mode d'emploi et d'application. Bien lire toutes les indications et les précautions.

Appliquer au pulvérisateur, au rouleau à poils longs, au balai à soies douces ou à l'applicateur en laine d'agneau. Pour obtenir de meilleurs résultats, il est recommandé d'utiliser un pulvérisateur de jardinage doté d'un tuyau flexible et de rondelles d'étanchéité en néoprène.

Appliquer CS-309 dès que l'eau de surface a disparu et que la surface du béton ne puisse être marquée par les pas. Appliquer uniformément sur la totalité de la surface en évitant la formation de flaques aux points bas. Restreindre la circulation piétonnière pendant 4 heures, 12 heures sont préférables.

Le produit ne devrait pas être appliqué lorsque la température est trop élevée ou lorsque le soleil est trop intense. Ces facteurs causent une évaporation trop rapide du produit empêchant la formation adéquate de la pellicule protectrice. Sous ces conditions le pellicule pourrait se délaminer, boursoufler et/ou altérer sa couleur, la faisant passer au blanc.

Le produit ne devrait pas être appliqué sur un béton exposé à une humidité excessive. Le surplus d'eau, emprisonné par un sceller à base de solvants peut causer la delamination de la pellicule et/ou altérer sa couleur, la faisant passer au blanc.

Pour une plus grande protection et un plus grand lustre, appliquer une autre couche de CS-309 ou une couche de HIAC et attendre 7 jours entre les couches.

Note : Dans les cas où CS-309 est appliqué sur du béton existant (de plus de 28 jours), les variations dans la coloration du sable et des agrégats présents dans la surface peuvent être amplifiées, donnant ainsi un aspect décoloré à la surface.

NETTOYAGE

Nettoyer les outils après utilisation avec un solvant tel que le solvant SEALTIGHT, le xylol ou le toluol.

SÉCURITÉ ET TOXICITÉ

Contient un solvant. Éviter l'inhalation prolongée des vapeurs susceptibles de causer des étourdissements ou la suffocation. Éviter le contact avec la peau et/ou les yeux. Pour informations additionnelles, consulter l'étiquette et la fiche signalétique du produit. Bien lire et suivre les directives et précautions qui y sont indiquées.

Ingestion dangereuse ou mortelle.

Une application adéquate est de la responsabilité de l'utilisateur. Les visites du personnel de W. R. Meadows sur le chantier ont uniquement pour but de faire des recommandations et ne sont pas destinées à superviser ou à effectuer un contrôle de qualité.

SPÉCIFICATION

Section 03 05 00

Agent de mûrissement et de scellement du béton CS-309 de W. R. MEADOWS conforme aux exigences de ASTM C-309, Type 1, Classe B.

POUR DE MEILLEURES PERFORMANCES, S'ASSURER QUE LES PLUS RÉCENTES FICHES TECHNIQUES SONT UTILISÉES EN VISITANT NOTRE SITE WEB: www.wrmeadows.com

2007-01-17



SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux. LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.